

Rapport d'activité 2025

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025
Avec un regard sur 2026

Fanfare de Perroy, société de musique fondée en 1903

info@fanfaredeperroy.ch · fanfaredeperroy.ch

Le mot de la présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce rapport arrive tard : l'année 2025 est close depuis dix mois. Ce retard a un avantage, car je peux aussi vous dire ce que cette année a préparé.

Une fanfare de village, ce sont d'abord des gens très différents qui se retrouvent chaque semaine pour le plaisir de jouer ensemble. Depuis 1903, c'est ce plaisir qui fait vivre notre société.

L'année 2025 nous a donné de belles raisons de nous réjouir. Avec Laurent Rossier, notre nouveau directeur, chaque musicien·ne trouve sa place. Nous avons décroché un 3e rang au Festival de musique légère d'Aubonne. Et le travail mené avec l'École de musique de Rolle et Environs commence à porter ses fruits auprès des jeunes.

Elle nous a aussi rappelé nos fragilités. Le loto, notre principale source de revenu hors subside, a rapporté moins que prévu, nos provisions ont baissé et certains registres restent à reconstruire. Ce rapport vous le dit sans détour.

Notre réponse est passée par la musique, et par des projets qui nous sortent de nos habitudes. En 2026, notre concert-spectacle a fait monter nos musicien·nes sur scène comme comédien·nes, à Perroy puis aux Girons de Gilly et de Mézières. En mai 2027, Wind & Waves réunira une harmonie, un DJ et les jeunes de l'École de musique de Rolle et Environs. Ces projets nous rassemblent, nous donnent de l'énergie et offrent une belle raison de nous rejoindre.

C'est pourquoi je reste confiante. Nous pouvons compter sur un comité expérimenté, une direction musicale talentueuse et une relève qui, depuis 2025, est bel et bien arrivée. L'avenir de notre société dépend de la contribution de chacun·e, qu'elle soit régulière ou ponctuelle, discrète ou exubérante.

Merci à la Commune de Perroy, à nos bénévoles, à nos partenaires et à notre public de nous accompagner. Je suis convaincue que les saisons à venir seront flamboyantes.

Joëlle Gaillard
Présidente de la Fanfare de Perroy

L'année 2025 en bref

Une année de musique et de vie villageoise, financée pour près des deux tiers par ce que la société organise elle-même.

12'000.–
CHF de subside communal, soit 36 % de nos produits

64 %
des produits trouvés par la société : manifestations, cotisations et dons

6
manifestations documentées, dont 4 organisées par nos soins.

3e
rang au Festival de musique légère d'Aubonne, en 2e division

Nos comptes 2025 se terminent par un bénéfice de **CHF 1'258.28** pour CHF 33'579.93 de produits et CHF 32'321.65 de charges. Sans le subside communal, l'exercice aurait affiché un déficit de CHF 10'741.72.

L'année n'a pas été simple pour autant. Le bénéfice est inférieur de CHF 6'056.97 au budget, le loto a rapporté CHF 2'779.27 de moins que prévu et nos provisions ont baissé de CHF 4'945.79. Le chapitre 5 explique ces écarts et ce que nous avons changé.

Sur le plan musical, l'année a été marquée par l'arrivée de notre directeur Laurent Rossier. Du côté de la relève, l'intensification du travail mené avec l'École de musique de Rolle et Environs (EMRE) donne ses premiers résultats : dix admissions ont été présentées à l'assemblée générale du 24 mars 2026.

Statut de ce document

Ce rapport présente notre année 2025 à celles et ceux qui suivent et soutiennent la société : autorités, fondations, partenaires, membres et public. Nos statuts n'exigent pas de rapport d'activité : nous l'établissons de notre propre initiative, par souci de transparence. Il paraît en novembre 2026 et donne donc aussi un aperçu de ce qui a suivi.

Il a été validé par le comité le 6 novembre 2026. Il n'a pas été soumis au vote de l'assemblée générale.

Les comptes 2025 ont été établis par le caissier le 24 mars 2026, puis présentés le même jour à l'assemblée générale avec le rapport de la Commission de vérification des comptes (statuts, art. 21 et 49).

1 Présentation de l'association

La Fanfare de Perroy est une harmonie villageoise fondée en 1903. Elle réunit des musicien·nes de tous âges, unis par le plaisir de pratiquer ensemble un instrument à vent ou la percussion.

Notre mission (statuts, art. 2)

- Pratiquer et développer la musique instrumentale.
- Animer les manifestations publiques.
- Entretenir la pratique instrumentale et l'esprit de camaraderie entre les membres.
- Favoriser la formation de nouveaux musicien·nes avec une institution de formation reconnue.

Nos valeurs

- **Le plaisir de jouer ensemble**, qui reste notre raison d'être.
- **Le mélange des générations** : chacun·e doit se sentir à l'aise avec les autres, quel que soit son âge.
- **L'exigence musicale** : champions suisses en 2001 et 2011, champions vaudois en 1992 et 2023.
- **La porte ouverte** à toute personne qui veut partager le plaisir de faire de la musique ensemble, dans un cadre chaleureux et stimulant.

Notre territoire

Nous sommes ancrés à Perroy, où nous répétons chaque semaine et où nous organisons la fête du 1er août avec la Commune. Sur nos 39 musicien·nes actifs, 14 habitent Perroy. Les autres viennent de 16 communes de La Côte et de la région (état au 4 novembre 2026).

Notre organisation

Société régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et affiliée à la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV).

- **Comité** : 6 membres, présidé par Joëlle Gaillard.
- **Direction musicale** : Laurent Rossier.
- **Commission musicale** : 5 membres, dont la responsable Aline Aebi.
- **Sous-direction** : une équipe de 5 membres.
- **Vérification des comptes** : commission élue par l'assemblée générale.

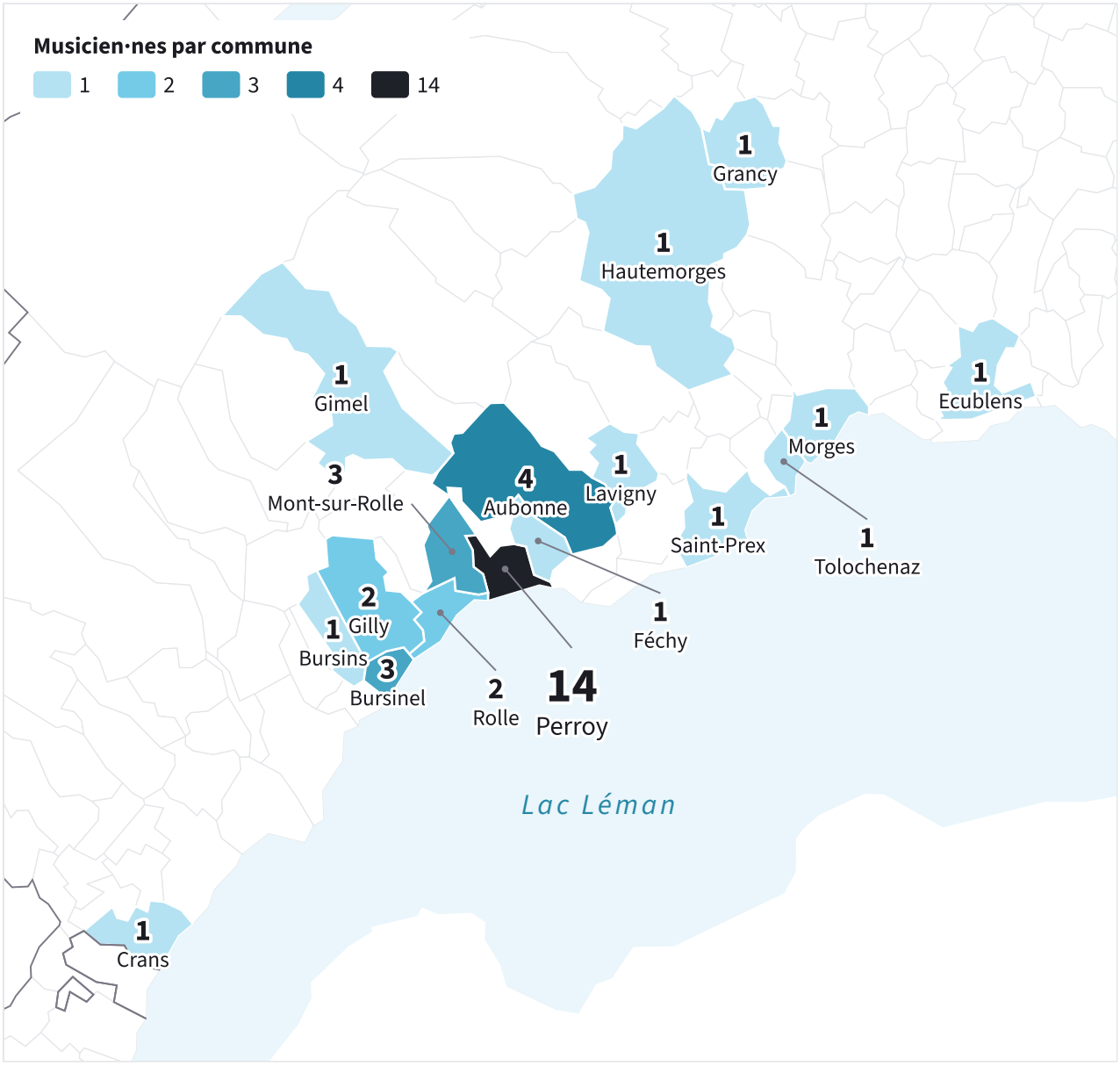


Laurent Rossier, notre directeur, en concert à la Grande salle de Perroy.

1 Présentation de l'association (suite)

Notre territoire, commune par commune

Nos 39 musicien·nes actifs habitent 17 communes : 14 vivent à Perroy, les 25 autres viennent de La Côte et de la région.



État au 4 novembre 2026, directeur compris, hors 3 renforts permanents et hors 7 membres en congé. Communes actuelles : Montherod est compté avec Aubonne, Apples avec Hautemorges. Fond de carte : OFS et swisstopo, limites 2025.

2 Nos objectifs

Nous mesurons ci-dessous notre année à l'aune de nos buts statutaires et du budget 2025 présenté à l'assemblée générale.

Objectif	Ce que montre l'année 2025	Bilan
Pratiquer et développer la musique	Répétitions hebdomadaires, séminaires, 11 pièces au programme 2025-2026, 3e rang à Aubonne	Atteint
Animer la vie publique	4 manifestations organisées, 2 rendez-vous musicaux régionaux	Atteint
Entretenir la cohésion	Moments d'échange informels lancés, encore à concrétiser davantage	Partiel
Former et accueillir la relève	Travail suivi avec l'EMRE et les parents, premiers résultats visibles, registres encore fragiles en 2025 mais consolidés en 2026.	En cours
Tenir le budget 2025	Résultat positif de CHF 1'258.28 pour CHF 7'315.25 de bénéfice budgétés	Partiel

3 Bilan des activités

Nos manifestations en 2025

Manifestation	Date	Notre rôle et les faits	Résultat CHF
Soirées annuelles	Mars	Organisation et musique. Résultat net 1'843.16, publicité 1'520.00, dons 3'647.60	+7'010.76
Guinguette du 1er août	1er août	Organisation de la fête avec la Commune, repas servi par la fanfare, partie officielle en musique, cortège des enfants	+2'835.46
Loto	2 novembre	Organisation. 736 abonnements vendus sur deux sessions de jeux (430 et 306)	+9'220.73
Concert de Noël	21 décembre	Organisation et musique. Vin chaud partagé avec le public	+927.11
Giron	3-4 mai	Participation au rendez-vous des sociétés de la région, à Dully-Bursinel, fête organisée par la Fanfare de Mont-sur-Rolle	−2'251.40
Festival de musique légère	2025	Concours à Aubonne, 2e division : 3e rang sous la direction de Laurent Rossier. Compte concours	−604.00

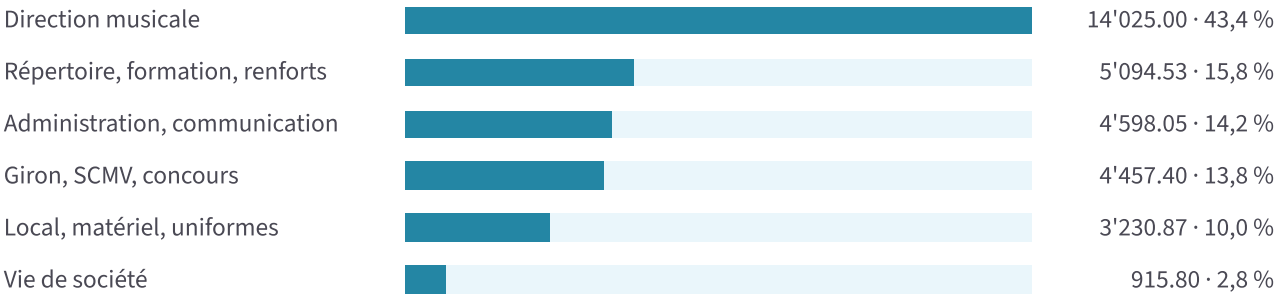
3 Bilan des activités (suite)

Le travail de fond

- **Répétitions** : chaque semaine, le mardi soir. La saison 2025-2026, c'est 40 répétitions et 11 partielles.
- **Séminaires** : CHF 1'943.60 consacrés au travail musical intensif.
- **Répertoire** : CHF 2'608.88 d'achats de partitions.
- **Sous-direction** : cinq membres mènent des répétitions de registre dont quatre ont suivi un cours d'initiation à la direction proposé par la SCMV.
- **Jeunes** : présence auprès de l'EMRE, des élèves et de leurs parents, CHF 291.65 d'activités de soutien.

Comment nos ressources ont été utilisées

Le subside communal n'est pas affecté à un compte particulier : il entre dans le budget général de la société, avec nos autres ressources. Les charges 2025 servent le fonctionnement de la société et ses buts statutaires. Le subside équivaut à 86 % du coût de la direction musicale, notre premier poste de dépenses.



Total des charges : CHF 32'321.65. Regroupement établi pour ce rapport. Le détail ligne par ligne figure en annexe.

4 Résultats et impacts mesurables

Nos résultats 2025 tiennent en trois points : une gestion autonome, un niveau musical reconnu et une relève qui se reconstruit.

Indicateurs de l'exercice 2025

Indicateur	Valeur	Ce que cela signifie
Part d'autofinancement	64 %	CHF 21'579.93 de produits viennent de nos manifestations, des cotisations et des dons
Revenus nets des manifestations	19'579.93	Soirées, loto, guinguette et concert de Noël, buvette du local déduite
Soutien du public aux soirées	3'647.60	Dons reçus, soit CHF 647.60 de plus que budgété
Classement en concours	3e rang	Festival de musique légère d'Aubonne, 2e division, en 2025
Abonnements de loto	736	Vendus sur les deux séances du loto
Résultat de l'exercice	+1'258.28	L'exercice reste bénéficiaire malgré les écarts au budget

Ce qui a bougé sur le plan musical

- **Direction** : selon la commission musicale, chaque musicien·ne trouve sa place sous la direction de Laurent Rossier, dans une atmosphère de travail harmonieuse et motivante.
- **Sous-direction** : cinq membres prennent en charge des répétitions de registre.
- **Relève** : un travail important a été mené auprès des jeunes de l'EMRE et de leurs parents.

Une alerte sur nos registres

Devant l'assemblée générale 2025, la présidente alertait sur deux registres : les saxophones étaient réduits à trois membres et les cornets risquaient de tomber à deux à la rentrée de septembre. La saison suivante a vu une évolution très positive sur cet aspect. (cf. chapitre 6).

5 Difficultés et ajustements

Nous montrons ces écarts tels quels : ils expliquent nos décisions.

Difficulté	Les faits	Ce que nous avons fait
Résultat sous le budget	CHF 1'258.28 pour CHF 7'315.25 budgétés : produits inférieurs de CHF 3'290.07, charges supérieures de CHF 2'766.90.	Budget 2026 revu : partitions à CHF 2'500, séminaires à CHF 2'000 et SCMV à CHF 1'600, plus proches des montants réels.
Loto en baisse	CHF 9'220.73 pour CHF 12'000 budgétés, soit CHF 2'779.27 de moins. La valeur des lots demandait un encaissement élevé à chaque séance.	Planche de prix réduite pour suivre la baisse de fréquentation, renforcement de la publicité pour 2026, améliorations pour tenir à jour la base des joueurs.
Buvette du local déficitaire	−CHF 414.13 pour +CHF 300 budgétés, soit un écart de CHF 714.13.	Point à suivre : le budget 2026 maintient l'objectif de CHF 300. Aucune mesure spécifique n'est encore documentée.
Concerts sans recette	Aucun produit sur le compte « Concerts » pour CHF 1'000 budgétés.	Budget 2026 porté à CHF 2'000, à confirmer par les recettes réelles.
Dépenses non budgétées	Annonces CHF 694.35, concours CHF 604.00. Giron, séminaires, frais généraux et partitions ont aussi dépassé.	Journée familiale non réalisée (CHF 1'000 non dépensés) et uniformes limités à CHF 191.55 sur CHF 1'000.
Baisse des provisions	De CHF 33'152.06 à CHF 28'206.27, soit −CHF 4'945.79. Provision uniformes −CHF 4'493.20, fonds jeunes −CHF 452.59.	Provisions pour couvrir des charges futures identifiées ou probables
Registres fragiles	Baisse constante des cornets depuis 2011, saxophones réduits à trois en 2025.	Recrutement actif auprès de l'EMRE et des parents, création de projets musicaux attractifs.
Cohésion du groupe	Comme dans tout groupe, des frustrations sont apparues.	Appel à la discussion directe, petits déjeuners et « apéro-stormings » pour se parler et faire naître des projets.

L'état de nos provisions

Provision (CHF)	Fin 2023	Fin 2024	Fin 2025	Écart 2025
Nouveau local	25'250.00	25'250.00	25'250.00	0.00
Uniformes	7'339.55	4'810.00	316.80	−4'493.20
Fonds jeunes	2'710.00	3'092.06	2'639.47	−452.59
Total	**35'299.55**	**33'152.06**	**28'206.27**	**−4'945.79**

6 Et depuis ?

Ce rapport paraît en novembre 2026. Voici ce que 2025 a préparé. Les comptes 2026 seront bouclés au 31 décembre et ne figurent pas ici.

Un concert-spectacle qui a voyagé

Aux soirées annuelles de mars 2026, nos musicien·nes ont posé leur instrument le temps d'un spectacle mêlant musique et théâtre, imaginé par Laurent Rossier et Aline Aebi avec la metteuse en scène Nalini Menamkat. Nous l'avons ensuite présenté en mai 2026 au Giron de la Côte Ouest à Gilly et au Giron de Lavaux–Gros-de-Vaud à Mézières.

La vie du village

L'été a suivi avec la Guinguette du 1er août, l'Abbaye de Perroy les 16 et 17 août, puis les 4 heures du Guillon le 29 août. Pour la Guinguette, 97 tranches de bénévolat ont été planifiées, tenues par 28 personnes.

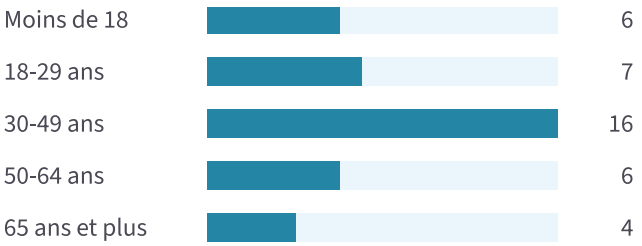
Des rangs renouvelés

Dix admissions ont été présentées à l'assemblée du 24 mars 2026, pour cinq démissions. Aux soirées 2026, environ un quart de l'effectif avait changé depuis l'année précédente. Les deux registres qui nous inquiétaient se sont étoffés :

Registre	Assemblée générale 2025	4 novembre 2026
Cornets et trompettes	Risque de 2 à la rentrée	4
Saxophones	3	5

Les chiffres ci-dessous sont un état au 4 novembre 2026, hors 3 renforts permanents et hors membres en congé.

39 musicien·nes actifs de 13 à 74 ans, dont 6 mineur·es. S'y ajoutent **7 membres en congé**, qui ne jouent pas actuellement : 2 clarinettes, 2 trombones, 1 saxophone alto, 1 basse et 1 percussion.



- **142** personnes abonnées à notre newsletter.
- **17** communes représentées dans nos rangs, Perroy comprise.

7 Perspectives et objectifs

Wind & Waves prolonge la démarche du spectacle : sortir du concert traditionnel, nous rassembler et nous donner de l'énergie.

Agenda de la saison

15 nov. 2026	Loto, Grande salle
20 déc. 2026	Concert de Noël, église
13-14 mars 2027	Concerts annuels, Grande salle
1-2 mai 2027	Giron de la Côte Ouest, Begnins
26 mai 2027	**Wind & Waves**, Grande salle, entrée libre

Wind & Waves

Notre grand projet réunit la fanfare, les élèves de l'EMRE et le DJ.LSX autour d'arrangements écrits sur mesure. Nous sollicitons huit fondations et organismes, pour CHF 16'000 au total. Aucun soutien n'est acquis à ce jour.

Nos objectifs pour l'année à venir

- **Projets musicaux** : réussir Wind & Waves et continuer à proposer des formats qui sortent du concert traditionnel.
- **Relève** : faire jouer les jeunes de l'EMRE avec nous sur Wind & Waves et renforcer nos registres.
- **Finances** : ramener le loto vers l'objectif de CHF 12'000.
- **Niveau musical** : continuer à s'améliorer en vue d'une participation (à confirmer) à la fête cantonale des musiques vaudoises en 2028.

Pourquoi les soutiens comptent

Le budget 2026 prévoit CHF 35'108.75 de produits, dont CHF 12'000 de subside, pour CHF 39'165.45 de charges. Il affiche déjà un déficit de CHF 4'056.70, avec CHF 6'000 prévus pour les uniformes et CHF 3'000 pour le spectacle. Sans subside, ce déficit passerait à CHF 16'056.70. Le subside contribue à financer une direction musicale professionnelle, dont dépendent nos concerts, notre participation à la vie du village et la formation de la relève. Pour rester financièrement stables, nous voulons que chacun de nos projets ait un financement assuré. C'est pourquoi nous sollicitons plusieurs fondations pour Wind & Waves, prévu en mai 2027.

8 Remerciements

Rien de ce que raconte ce rapport n'existerait sans celles et ceux qui nous accompagnent.

À la Commune de Perroy et à sa Municipalité, pour leur soutien fidèle.

À nos bénévoles, musicien·nes et proches, qui montent, servent, comptent et rangent à chaque manifestation.

À nos partenaires : l'École de musique de Rolle et Environs, la SCMV, les vignerons de Perroy, les annonceurs du programme et les donateurs des soirées.

À Laurent Rossier, à la commission musicale, à notre comité et à notre Commission de vérification des comptes.

À Nalini Menamkat, Sylvie Nickbarte et Lorianne Cherpillod, qui nous ont fait oser la scène, et à notre public, qui revient chaque année.

Perroy, le 6 novembre 2026

Pour la Fanfare de Perroy :



Joëlle Gaillard
Présidente



Lauranne Blanchard
Secrétaire

Annexe : comptes 2025 ligne par ligne

En francs suisses. Écart = comptes − budget.

Charges	Budget	Comptes	Écart
Local	600.00	476.56	−123.44
Achats de matériel	300.00	829.39	+529.39
Achats de partitions	2'000.00	2'608.88	+608.88
Entretien et amortissement	1'500.00	1'670.67	+170.67
Assurances	270.75	250.25	−20.50
Internet	132.00	113.20	−18.80
Frais de port	50.00	6.50	−43.50
Annonces journaux	0.00	694.35	+694.35
Abonnements	462.00	462.00	0.00
SCMV	1'450.00	1'602.00	+152.00
Giron	1'500.00	2'251.40	+751.40
Sorties	0.00	251.50	+251.50
Séminaires	1'000.00	1'943.60	+943.60
Frais généraux	1'500.00	2'119.68	+619.68
Nouveaux uniformes et entretien	1'000.00	191.55	−808.45
Intérêts et frais bancaires et CCP	250.00	267.22	+17.22
Cadeaux	500.00	550.00	+50.00
Assemblée générale, frais	800.00	684.85	−115.15
Concours, cantonal, fédéral	0.00	604.00	+604.00
Renforts concert	400.00	250.40	−149.60
Vin	0.00	55.80	+55.80
Journée familiale	1'000.00	0.00	−1'000.00
Achats boissons, café	200.00	40.35	−159.65
Imprimante Brother	300.00	62.70	−237.30
Apéros par registres	300.00	18.15	−281.85
Activités de soutien jeunes et EMRE	0.00	291.65	+291.65
Salaire du directeur	12'000.00	12'000.00	0.00
AVS	1'940.00	1'925.00	−15.00
Assurances salariés	100.00	100.00	0.00
Total des charges	**29'554.75**	**32'321.65**	**+2'766.90**

Produits	Budget	Comptes	Écart
Guinguette du 1er août	2'500.00	2'835.46	+335.46
Cotisations	1'500.00	1'500.00	0.00
Concert de Noël	900.00	927.11	+27.11
Soirée annuelle	2'000.00	1'843.16	−156.84
Morceaux soirée	100.00	0.00	−100.00
Publicité programme soirée annuelle	1'520.00	1'520.00	0.00
Dons soirée annuelle	3'000.00	3'647.60	+647.60
Concerts	1'000.00	0.00	−1'000.00
Dons divers	50.00	500.00	+450.00
Subside communal	12'000.00	12'000.00	0.00
Buvette du local	300.00	−414.13	−714.13
Loto	12'000.00	9'220.73	−2'779.27
Total des produits	**36'870.00**	**33'579.93**	**−3'290.07**